

Le règne des moutards

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 21

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Heureusement il n'en fut rien, et bientôt le bal recommença plus animé que jamais.

Une seule chose troubla cette journée : un vieux grognard ayant voulu poser son tube et le remplacer par un bonnet, fut poliment prié de se conformer au règlement. Mais il se fâcha, il s'emporta, criant à la tyrannie, et prétendant que son chapeau « l'empêchait de voir le bal. »

Avant de parler de la seconde journée, qu'il me soit permis de dire un mot de ces banquets, ou soupers, ou dîners, peu importe le nom, qui réunissent autour d'une table toute une population, ou toute une société. Il m'est arrivé plus d'une fois de me rencontrer à pareilles fêtes, et toujours j'en ai remporté d'agréables souvenirs. Les cœurs s'ouvrent plus volontiers, les mains se serrent, les haines se taisent ou même disparaissent ; plus d'un ennemi se réconcilie avec son ennemi ; un esprit fraternel réunit tous les cœurs, l'amour de la patrie se développe, on se sent plus fort, plus grand, meilleur, et quand parfois l'on entonne l'hymne de notre indépendance.

« Vaudois, un nouveau jour se lève. »

ou bien :

« Il est, ami, une terre sacrée. »

les yeux se mouillent, les cœurs sont pleins.

Ne voyons donc point dans ces réunions fraternelles l'orgie organisée ; non, tant s'en faut, l'orgie ne se rencontre pas au grand jour, elle a honte d'elle-même, elle aime les ténèbres, elle se cache.

Le banquet dont nous parlons réunissait non-seulement tous les citoyens d'une localité, mais aussi leurs femmes et les amis et amies du village voisin. Or, avouons-le, ne laissons-nous pas trop souvent la femme de côté ? Si elle participe à nos travaux, si elle partage nos peines et nos douleurs, pourquoi ne prendrait-elle pas une plus grande part à nos plaisirs, à nos joies, à nos fêtes ? Elle apporterait dans ces dernières l'amabilité, la politesse, la galanterie que l'on rencontre dans toutes les sociétés où il y a des dames, et, certes, elle modérerait l'ardeur un peu trop grande que nous ressentons pour le petit blanc.

Le lendemain, les dames offrirent un excellent goûter à leurs maris qui, de plus en plus aimables, ne se firent pas prier pour recommencer le bal.

Ce jour là, on fut moins sévère que le précédent ; quelques jeunes filles furent admises au bal ; mais elles firent tant et si bien qu'elles introduisirent leurs amants en contrebande, tant y a qu'à onze heures et demie, la vieille jeunesse s'était singulièrement rajeunie.

La dernière valse jouée, la vieille jeunesse invita les jeunes gens à prendre un verre de vin ; ces derniers, qui avaient été vexés au point de ne pas vouloir tirer les boîtes, sentirent s'évanouir leur colère et burent à la santé de leurs aînés.

Ainsi fut terminé ce second jour de fête ;
Bientôt l'on entendit « bonne nuit » et « bonsoir. »
Et chacun s'empressa de délivrer sa tête
De l'affreux chapeau noir.

D.

Le règne des moutards.

Air : *A genoux devant les pochards.*

J'ai vu souvent dans un ménage
La triste guerre, et point d'accord,
Car parfois Monsieur fait tapage,
Jamais Madame n'en démord.
Mais si les enfants, petits diables,
Disent : *Je veux !..* d'un air pleurard,
Papa, maman, soyez aimables,
A genoux devant vos moutards !

On trouvait jadis au Prétoire,
Des magistrats en cheveux blancs,
Déchiffrant fort bien le grimoire
Des avocats et des clients.
Aujourd'hui, tête pommadée,
Beaux danseurs, charmants égrillards,
Président la grave assemblée,
A genoux devant les moutards !

Pauvre régent dans ton école,
De trôner tu perds les moyens,
Ne vois plus, en criant ton rôle,
Des enfants !... mais des *citoyens* !
Narguant ton grave ministère,
Bientôt tous ces jeunes bavards,
A ton pouvoir vont se soustraire,
A genoux devant tes moutards !

Vous avez cru, barbons hors d'âge,
Avoir servi le genre humain,
Le labeur fut votre partage,
Le travail durcit votre main.
Mais de cette vieille méthode
La jeunesse fuit les hasards.
Toute au plaisir, toute à la mode,
A genoux devant les moutards !

Salut à l'aimable jeunesse !
Gloire aux enfants de l'avenir !
Mais hâtez-vous, car le temps presse
Amis, hâtez-vous de jouir.
Bientôt la vieillesse chenu
Vous verra sous ses étendards,
A votre tour la tête nue,
A genoux devant les moutards !

M. H.

Les personnes qui ont assisté, il y a deux ans, aux soirées de la Société artistique se rappellent sans doute combien elles ont éprouvé de plaisir en entendant Jean Becker, le célèbre violoniste. Nous apprenons qu'il donnera, mardi prochain, un concert dans la salle du Casino.

Jean Becker étant accompagné du quatuor de Florence, le programme paraît être riche et fort varié, ce qui ne manquera pas d'attirer les amateurs de musique instrumentale. ***

L. MONNET ; — S. CUÉNOUD.